

Réf: Dossier N° : 57805

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES HOTELS ASSONVON » en abrégé « SEGHAVON »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON Kouté Extension, LOT 882, ILOT
82, 21 BP 2072 ABJ 21

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26 Sept. 2018 reçus par Me KOUAME ASHANTY, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06 Déc. 2018, il a été constitué une SA avec Conseil d'Administration aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES
HOTELS ASSONVON » en abrégé « SEGHAVON ».

Objet: la gestion d'infrastructures hôtelières, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires et susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON Kouté Extension, LOT 882, ILOT
82, 21 BP 2072 ABJ 21

Président du Conseil d'Administration: Monsieur ADOU AMOI.

Directeur Général: Monsieur AMOI YAO CONSTANT.

Commissaires aux comptes: M. CAB.UNICONSEIL/YAO-OHOU A.
JEANNE YAO-OHOU A. JEANNE (Titulaire) et M. CAB. E.C.A.CI/
COULIBALY KAZANA (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31623 du 05/12/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°28298 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

